

PSYCHOLOGIE

LIVRET

À l'intersection entre les Sciences Humaines et Sociales (SHS) et la santé, les études de psychologie sont autant appréciées que méconnues. La filière fait néanmoins face depuis plusieurs années à des problématiques d'accès aux stages professionnalisants et de structuration de la formation. De plus, la méconnaissance des conditions d'obtention du titre de psychologue profite aux établissements d'enseignement privé à but lucratif, au détriment des étudiants et étudiantes.

Il est donc urgent que la représentation de ces étudiants et étudiantes soit à la hauteur des enjeux de leurs conditions d'études et de diplomation.

Notre candidate en psychologie



ZOÉ GRUPPO
Psychologie
Paris Cité

Crise des stages, problématique majeure pour la filière

Les étudiants et étudiantes en psychologie témoignent depuis plusieurs années de fortes difficultés dans le cadre de leur recherche de stage, ce qui conduit de plus en plus souvent à un redoublement imposé, faute de stage. Cette situation est d'autant plus inquiétante que la délivrance du titre de psychologue (comme prévue par le décret de 2003) est conditionnée à la réalisation de plusieurs stages professionnels d'une durée totale de 500 heures.

La résolution de la problématique des stages est un préalable à l'évolution de la structuration globale de la formation en psychologie, actuellement remise en question afin de la rendre plus professionnalisante. Le rôle des maîtres de stage psychologues n'est aujourd'hui pas valorisé et donc trop peu de psychologues acceptent d'accueillir des stagiaires par manque de temps ou de moyens.

Cette absence de valorisation et ce manque de maîtres de stage psychologues disponibles a un impact direct sur la formation clinique et professionnelle des psychologues de demain, et entretient des conditions d'accès aux stages extrêmement difficiles, entraînant une sélection entre les étudiants et étudiantes ayant trouvé un stage et les autres. Il est urgent de permettre un réel accompagnement des étudiants et étudiantes dans la recherche de ces stages.

Privatisation de la formation des psychologues

La difficulté à trouver un stage professionnel en psychologie alimente un nouveau marché : celui de l'enseignement supérieur privé à but lucratif. En effet, nous assistons depuis quelques années à l'apparition d'écoles privées prétendant former des psychologues, mais n'étant pas habilitées à délivrer le titre de psychologue. Ces écoles attirent les étudiants et étudiantes en leur promettant qu'ils pourront réaliser plusieurs stages de très longue durée au cours de leur cursus, négligeant la tension déjà présente dans le secteur et ne respectant pas les conditions réglementaires de stage ouvrant normalement droit au titre de psychologue.

La délivrance du titre de psychologue est très cadrée par la loi et est conditionnée par l'obtention d'une licence et d'un master à l'Université (à l'exception de l'École des Psychologues Praticiens qui est autorisée à délivrer le titre de psychologue), en complément de la réalisation de stages professionnels d'une durée cumulée de 500 heures avec des psychologues référents et référentes exerçant depuis au moins 3 ans. De ce fait, ces établissements représentent un risque pour les étudiants et étudiantes mal informés sur les conditions d'usage professionnel du titre de psychologue, en leur laissant croire à une insertion professionnelle qui ne leur sera pas possible.



Cela met en exergue la nécessité de mieux informer le grand public au sujet de la formation en psychologie et de mieux réguler la création d'établissements d'enseignement supérieur à but lucratifs prétendant former des psychologues. Ces craintes sont également alimentées par les situations de sous-encadrement observées dans les filières ALLSHS. Promettant des promotions avec de faibles effectifs, ces établissements capitalisent sur les craintes provoquées par le manque de financement dont pâtiennent nos universités en imposant des frais de scolarité très élevés sans que le diplôme soit reconnu une fois obtenu. Cela met en avant la nécessité d'investir considérablement dans notre filière afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à une formation de qualité et qualifiante.

Enfin, pour l'année 2020-2021, seulement 74,22% des doctorants et doctorantes recevaient un financement pour effectuer leur thèse : en sciences humaines et sociales, ce chiffre tombe à 39%. La psychologie n'en est pas épargnée, bien au contraire. Ce manque de financement pose réellement une question de santé publique et sociétale : il est urgent d'investir dans la recherche en Sciences Humaines et Sociales d'autant plus au regard des enjeux sociétaux auxquels nous faisons face quotidiennement.

Pour nos positions sur les filières ALLSHS, voir livret dédié